

07

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

POSE DE SYSTÈMES INTÉRIEURS

PROGRAMME D'ÉTUDES
5118

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

POSE DE SYSTÈMES INTÉRIEURS

PROGRAMMES D'ÉTUDES
5118

BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

POSE DE SYSTÈMES INTÉRIEURS

PROGRAMME D'ÉTUDES 5118

Le programme *Pose de systèmes intérieurs*, conduisant au diplôme d'études professionnelles, prépare à l'exercice du métier **de poseur et poseuse de systèmes intérieurs**.

**Direction générale de la formation
professionnelle et technique**

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce à de nombreuses collaborations des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration du programme *Pose de systèmes intérieurs*.

**Du Sous-comité professionnel de Pose de systèmes Intérieurs
Du Comité de formation professionnelle de l'Industrie de la construction
De la Commission de la construction du Québec**

Guy Majeau
Fernand Roireau
Commission de la construction du Québec (CCQ)
Montréal

Léo Annett
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
(FTQ - Construction), local 2366

Bernard Desaulniers
Association provinciale des constructeurs d'habitation
du Québec (APCHQ)

Rhéal Labrie
Marcel Pomerleau
Association des entrepreneurs en construction
du Québec (AECQ)

Gilles Tardif
Confédération des syndicats nationaux
(CSN - Construction)

Simon Côté
Centrale des syndicats démocratiques
(CSD - Construction)

Gaétan Breton
Conseil provincial du Québec des métiers de la
construction (International) (CPQMC), local 380

André Nadeau
Association de la construction
du Québec (ACQ)

Du milieu de l'éducation

Gilles Jobin, enseignant
Polyvalente Saint-Joseph,
Commission scolaire Pierre-Neveu, Mont-Laurier

Romain Dufresne
Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu

Denis Demontigny
Commission scolaire Samuel-de-Champlain,
Cap-de-la-Madeleine

Du milieu du travail

Marcel F. Bouchard
Gaétan Fontaine
Pierre Laframboise

Richard Marleau
Normand Miller

Équipe de réalisation

Conception et rédaction

Gérald Castonguay
Benoît Dubé
Denis Filiatrault
Agents de développement pédagogique

Soutien technique

Claudine Dupré
Conseillère technique

Édition électronique

Lucie Bédard
Services de publication enr.

Coordination

Jean-Paul Bergeron
Responsable du secteur Construction

Révision linguistique

Sous la responsabilité des
Services linguistiques du Ministère

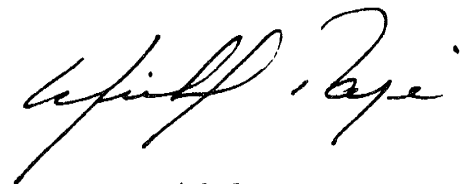
Gouvernement du Québec
Ministère de l'éducation, 1992-9293-6054

Dépôt légal : Quatrième trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-23425-1

Le présent programme d'études *Pose de systèmes intérieurs* est édicté en vertu de l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique.

Il a reçu l'avis des comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation (L.R.Q., chapitre C-60) tel que remplacé par l'article 569 du chapitre 84 des lois de 1988.

L'usage en est autorisé à compter du 1^{er} septembre 1992.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Pagé', with a stylized flourish at the end.

Michel Pagé

Ministre de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
VOCABULAIRE	3

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
2. BUTS DE LA FORMATION	9
3. COMPÉTENCES VISÉES	11
4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX	13
5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU	15
5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	15
5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	16

Deuxième partie

MODULE 1 : SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHÉ DE FORMATION	21
MODULE 2 : TRAVAUX DE BASE	25
MODULE 3 : PLANS ET DEVIS	29
MODULE 4 : DIVISION D'UNE SURFACE	33
MODULE 5 : MODES D'ASSEMBLAGE	37
MODULE 6 : SANTÉ ET SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION	41
MODULE 7 : ÉCHAFAUDAGES	45
MODULE 8 : SOUFFLAGE D'UN MUR DE BÉTON	49
MODULE 9 : ÉRECTION D'UN MUR EXTÉRIEUR	53
MODULE 10 : ÉRECTION D'UNE CLOISON	57
MODULE 11 : POSE DE LATTIS	61
MODULE 12 : SUSPENSION D'UN PLAFOND DE GYPSE	65

MODULE 13 : SUSPENSION DE PLAFONDS ACOUSTIQUES ET DÉCORATIFS	69
MODULE 14 : SITUATION AU REGARD DES ORGANISMES DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION	73
MODULE 15 : UTILISATION DE MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI	77

Tableaux

TABLEAU I : SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
TABLEAU II : MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN POSE DE SYSTÈMES INTÉRIEURS	12

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Pose de systèmes intérieurs* s'inscrit dans les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en 1986, concernant la formation professionnelle au secondaire. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs, découpé en modules et structuré par blocs. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme est de 645 heures; de ce nombre, 375 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des

tâches du métier et 270 heures à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 15 modules dont la durée varie de 15 heures à 120 heures (multiples de 15). Cette durée comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de sanction des études et pour l'enseignement correctif.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, l'information essentielle. Le deuxième définit les buts de la formation, le troisième les compétences visées; le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme : le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation*.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socio-affectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psychosensori-motrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Ils servent d'orientation et de regroupement aux objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (Module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité (remplace «crédit»)

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à quinze heures de formation.

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 15
Durée en heures : 645
Valeur en unités : 43

Pose de systèmes intérieurs
Code du programme : 5118

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
258811	1 Situation au regard du métier et de la démarche de formation	15	1
258823	2 Travaux de base	45	3
258834	3 Plans et devis	60	4
258842	4 Division d'une surface	30	2
258853	5 Modes d'assemblage	45	3
255002	6 Santé et sécurité sur les chantiers de construction	30	2
258862	7 Échafaudages	30	2
258872	8 Soufflage d'un mur de béton	30	2
258883	9 Érection d'un mur extérieur	45	3
258898	10 Érection d'une cloison	120	8
258901	11 Pose de lattes	15	1
258913	12 Suspension d'un plafond de gypse	45	3
258927	13 Suspension de plafonds acoustiques et décoratifs	105	7
255001	14 Situation au regard des organismes de la construction	15	1
266931	15 Utilisation de moyens de recherche d'emploi	15	1

Tableau 1

* Une unité équivaut à quinze heures de formation.

Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles (DEP) en Pose de systèmes intérieurs.

2. BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Pose de systèmes intérieurs* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont :

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession

- lui permettre de réaliser correctement et de façon acceptable, dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes à la pose de systèmes intérieurs;
- lui permettre d'évoluer adéquatement dans le cadre du travail en favorisant :
 - l'acquisition des habiletés intellectuelles et motrices nécessaires à l'exécution des tâches du métier;
 - la manifestation du souci de communiquer efficacement avec ses supérieurs, ses collègues, ses clients éventuels;
 - le témoignage d'une préoccupation constante de la santé et de la sécurité dans l'exécution des travaux en atelier ou sur place.

Assurer l'intégration à la vie professionnelle

- lui permettre de connaître le secteur de la construction en général;
- lui permettre de connaître le contexte particulier à la pose de systèmes intérieurs;
- lui permettre de connaître la nature du plan de formation, ses exigences et son déroulement.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels

- lui permettre de renforcer son autonomie, son sens des responsabilités et son goût de la réussite;
- lui permettre de se préoccuper de l'excellence.

Assurer la mobilité professionnelle

- lui permettre d'acquérir une formation de base solide;
- lui permettre d'adopter des attitudes positives à l'égard des changements technologiques et des situations nouvelles;
- lui permettre de se préparer à la recherche dynamique d'un emploi.

3. COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées, en *Pose de systèmes intérieurs*, sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles portent, entre autres, sur la compréhension de principes technologiques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement utiles à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus significatives de la réalisation des tâches et des activités du métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui existent entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole ($\triangle$) montre qu'il existe une relation entre une compé-

tence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole ($\circ$) indique qu'il y a un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant le développement de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique suivie au moment de la construction de la matrice des objets de formation influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression en termes de complexité des apprentissages et de développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre relativement fixe pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle. L'organisation des blocs du programme tient compte de ces exigences.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN POSE DE SYSTÈMES INTÉRIEURS		OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	DURÉE	PROCESSUS (grandes étapes)				COMPÉTENCES GÉNÉRALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)										TOTAUX	
				Planifier son travail	Tracer et couper des matériaux	Fixer des éléments	Nettoyer le lieu de travail	Effectuer des travaux de base	Interpréter des plans et des devis	Diviser une surface	Choisir les modes d'assemblage des installations de systèmes intérieurs	Appliquer les règles de santé et de sécurité sur les chantiers de construction	Monter des échafaudages	Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	Acquérir des habitudes et des aptitudes appropriées	NOMBRE D'OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION	
NUMÉROS	NUMÉROS							2	3	4	5	6	7	14	15				
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	T						C	C	C	C	S	C	S	C	*	8		
	DURÉE		h					45	60	30	45	30	30	15	15			270	
1	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	S	15	△	△	△	△	○	○	○	○	○	○	○	○	○			
8	Souffler un mur de béton	C	30	▲	▲	▲	▲	●	○	○	●	○	○	○	○	●			
9	Ériger un mur extérieur	C	45	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	○	○	○	○	●			
10	Ériger une cloison	C	120	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	○	○	○	○	●			
11	Poser du lattis	C	15	△	▲	▲	▲	●	○		○	○	○	○	○	●			
12	Suspendre un plafond de gypse	C	45	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	○	○	○	○	●			
13	Suspendre des plafonds acoustiques et décoratifs	C	105	▲	▲	▲	▲	●	●	○	●	○	○	○	○	●			
NOMBRE D'OBJECTIFS		7															15		
DURÉE DE LA FORMATION			375															645	

T: Type d'objectif
 . Comportement (C)
 . Situation (S)
 h: Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel
 ▲ Application d'un lien fonctionnel
 ○ Existence d'un lien fonctionnel
 ● Application d'un lien fonctionnel

Entre les compétences particulières
et le processus
 Entre les compétences générales
et les compétences particulières

TABLEAU II

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Pose de systèmes intérieurs* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Développer chez l'élève les compétences de base essentielles à l'exécution des tâches en pose de systèmes intérieurs

- Effectuer des travaux de base.
- Interpréter des plans et des devis.
- Diviser une surface.
- Monter des échafaudages.

Développer chez l'élève les compétences essentielles à une intégration harmonieuse au milieu scolaire et au milieu professionnel

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

- Appliquer les règles de santé et de sécurité sur les chantiers de construction.
- Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction.
- Utiliser des moyens de recherche d'emploi.

Développer les compétences nécessaires à la pose de systèmes intérieurs

- Choisir les modes d'assemblage des installations de systèmes intérieurs.
- Souffler un mur de béton.
- Ériger un mur extérieur.
- Ériger une cloison.
- Poser du lattes.
- Suspendre un plafond de gypse.
- Suspendre des plafonds acoustiques et décoratifs.

5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en termes de comportement ou de situation et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes :

- **Un objectif défini en termes de comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en termes de situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient d'un élève à un autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux *directement requis* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages :

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence :

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à réaliser, ce qui permet le développement d'une compétence de façon progressive par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet de parfaire le développement d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante :

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;
- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en termes de comportement

Un objectif défini en termes de comportement comprend six composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de l'objectif :

- **Le comportement attendu** présente une compétence comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier s'il a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif :

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

B. Lecture d'un objectif défini en termes de situation

Un objectif défini en termes de situation comprend six composantes :

- **L'intention poursuivie** présente une compétence comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissages :
 - une phase d'information;
 - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
 - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

Deuxième partie

MODULE 1 : SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION

Code : 258811

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se situer au regard du métier et de la démarche de formation
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité du métier.
- Comprendre la démarche de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur le métier

- S'informer sur le marché du travail dans le domaine de la pose de systèmes intérieurs : milieux de travail (types d'entreprises, produits), perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, sélection des candidats et candidates (visites, entrevues, examens de documents, etc.).
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleurs et des travailleuses) au cours de visites, d'entrevues, d'examen de documents, etc.
- Présenter des données recueillies au cours d'une rencontre de groupe et discuter de sa perception du métier : avantages, inconvénients, exigences.

PHASE 2 : Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche

- Discuter des habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires à la pratique du métier.
- S'informer sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation, sanction des études.
- Discuter de la pertinence du programme de formation par rapport à la situation de travail du poseur et de la poseuse de systèmes intérieurs.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Évaluation et confirmation de son orientation**

- Discuter des différentes facettes du métier de pose de systèmes intérieurs.
- Produire un rapport dans lequel on doit :
 - préciser ses goûts, ses aptitudes et son intérêt pour le métier et la formation en pose de systèmes intérieurs;
 - évaluer son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt.
 - décrire les différentes facettes du métier de pose de systèmes intérieurs.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat d'épanouissement personnel et d'intégration professionnelle.
- Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves et favoriser l'expression de tous et de toutes.
- Motiver l'élève à entreprendre les activités proposées.
- Permettre à l'élève d'avoir une vue juste du métier.
- Fournir à l'élève les moyens d'évaluer son orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : information sur le métier, programmes de formation, guides, etc.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
 - Exprime convenablement sa perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données recueillies.
- PHASE 2 :
- Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier.
 - Fait un examen sérieux des documents déposés.
 - Exprime convenablement sa perception du programme de formation au moment d'une rencontre de groupe.
 - Exprime clairement ses réactions.
- PHASE 3 :
- Produit un rapport contenant :
 - une présentation sommaire de ses goûts, de ses champs d'intérêt et de ses aptitudes;
 - des explications sur son choix d'orientation en faisant, de façon explicite, les liens demandés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Être réceptif ou réceptive à l'information relative au métier et à la formation.
2. Avoir le souci de partager sa perception du métier avec les autres personnes du groupe.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 1 (Information sur le métier) :

3. Repérer des éléments d'information.
4. Déterminer une façon de noter et de présenter des données.
5. Distinguer entre tâches et poste de travail.
6. Donner le sens de «qualifications requises au seuil d'entrée sur le marché du travail».
7. Expliquer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 2 (Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche) :

8. Distinguer les habiletés des aptitudes et des connaissances requises pour exercer un métier.
9. Décrire la nature, la fonction et le contenu d'un programme d'études.

Avant d'entreprendre les activités de la phase 3 (Évaluation et confirmation de son orientation) :

10. Distinguer les goûts des aptitudes et des champs d'intérêt.
11. Décrire les principaux éléments d'un rapport confirmant un choix d'orientation professionnelle.

MODULE 2: TRAVAUX DE BASE

Code : 258823

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **effectuer les travaux de base** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Travail effectué en atelier, consistant à préparer et fixer des matériaux sur des surfaces de béton, de bois et d'acier.
- À partir :
 - de consignes écrites;
 - de surfaces de béton, de bois et d'acier.
- À l'aide :
 - de profils métalliques de calibre 20 et 25;
 - de panneaux de *gypse*;
 - du matériel de fixation approprié;
 - des outils servant à mesurer, niveler, couper, ancrer et fixer;
 - de l'équipement de protection adéquat.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des consignes.
- Maîtrise de la technique d'utilisation des outils manuels et électriques.
- Qualité des travaux conforme aux exigences de dimension, nivellement et solidité des éléments.
- Respect des règles de santé et de sécurité relatives à l'installation et à l'usage de l'équipement de protection collectif et individuel ainsi qu'à la manutention des matériaux, des outils et à leur entretien.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter des directives.
- B. Mesurer des surfaces et des matériaux.
- C. Nivelier des surfaces.
- D. Couper des matériaux.
- E. Fixer des éléments.
- F. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Définition claire du problème.
- Utilisation appropriée des unités de mesure des systèmes international et impérial.
- Utilisation adéquate des instruments de mesure.
- Transposition exacte des mesures.
- Relevé de mesures précises de hauteur, largeur et longueur.
- Respect des techniques d'utilisation des instruments.
- Précision des mesures.
- Choix des outils en fonction du calibre des profilés.
- Qualité de la coupe :
 - rectiligne;
 - d'équerre.
- Respect des mesures.
- Choix du dispositif de fixation approprié.
- Choix des outils appropriés.
- Solidité de l'assemblage.
- Aire de travail absente de tout débris.
- Outils correctement rangés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à interpréter des directives (A) :

1. Interpréter un problème.

Avant d'apprendre à mesurer des surfaces et des matériaux (B) :

2. Effectuer les quatre opérations mathématiques de base.
3. Convertir les mesures d'un système à un autre.
4. Décrire l'utilisation des instruments de mesure.

Avant d'apprendre à niveler des surfaces (C) :

5. Énumérer les divers instruments de nivellement.
6. Décrire les caractéristiques et les modes d'utilisation des instruments de nivellement.

Avant d'apprendre à couper des matériaux (D) :

7. Décrire les caractéristiques des outils de coupe.
8. Décrire la technique de maniement des outils de coupe manuels et électriques.
9. Énumérer les outils de coupe.
10. Déceler par la vue, le toucher et l'ouïe, des outils de coupe défectueux.

Avant d'apprendre à fixer des éléments (E) :

11. Décrire les divers modes de fixation.
12. Associer les outils aux modes de fixation.
13. Décrire les caractéristiques des outils de perçage et de fixation.
14. Décrire les caractéristiques des mèches utilisées sur les outils de perçage.
15. Décrire la technique de maniement des outils de perçage et de fixation.
16. Distinguer les divers éléments utilisés comme matériel de fixation.
17. Déceler des fixations inadéquates.
18. Utiliser les outils de fixation de façon sécuritaire.

Avant d'apprendre à nettoyer et à ranger (F) :

19. Décrire l'importance de l'entretien des outils et de l'équipement.
20. Décrire les principes fondamentaux d'un comportement sécuritaire.

MODULE 3: PLANS ET DEVIS

Code : 258834

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
interpréter des plans et des devis
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir de renseignements contenus dans les plans et les devis.
- À l'aide :
 - d'un ruban à mesurer,
 - d'un tire-ligne et d'une équerre;
 - de consignes écrites de l'enseignant ou de l'enseignante.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Précision de la description du système à la suite de la lecture du plan.
- Utilisation adéquate de l'information contenue dans les plans et les devis.
- Localisation exacte des éléments composant le système.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Distinguer les types de plan et les éléments d'un plan.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Distinction exacte des plans :
- d'implantation;
 - de structure;
 - d'électricité
 - de mécanique du bâtiment.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

B. Analyser les vues d'un plan.

C. Décrire un système intérieur représenté sur un plan.

D. Analyser le devis d'un système intérieur et le plan correspondant.

E. Exécuter un tracé.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Distinction exacte des éléments :
 - cote;
 - échelle;
 - symbole;
 - trait.
- Distinction précise des types de vues.
- Association juste :
 - d'une vue d'élévation à une vue de plan;
 - des vues de coupe et de détails aux vues de plan et d'élévation.
- Orientation adéquate des vues.
- Distinction exacte des éléments représentés par les vues.
- Distinction précise :
 - du type de système;
 - des dimensions;
 - des ouvertures.
- Description précise des éléments composant le système.
- Relevé exact des renseignements n'apparaissant pas sur le plan tels que :
 - spécifications techniques des matériaux;
 - techniques d'assemblage, etc.
- Localisation exacte des éléments d'un système existant.
- Qualité du traçage :
 - précision des lignes;
 - justesse de l'emplacement des lignes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à distinguer les types de plan et les éléments d'un plan (A) :

1. Indiquer la nature de l'information contenue dans un plan.
2. Distinguer les principaux symboles utilisés sur les plans de construction.

Avant d'apprendre à analyser les vues d'un plan (B) :

3. Distinguer les modes de représentation de pièces techniques.
4. Distinguer les vues utilisées en projection orthogonale.
5. Distinguer les coupes d'une structure.

Avant d'apprendre à décrire un système intérieur représenté sur un plan (C) :

6. Interpréter l'information contenue dans un plan.

Avant d'apprendre à analyser le devis d'un système intérieur et le plan correspondant (D) :

7. Distinguer les types de devis de construction.
8. Distinguer l'information contenue dans un devis.
9. Évaluer des quantités de matériaux.

Avant d'apprendre à exécuter un tracé (E) :

10. Utiliser les instruments de traçage.

MODULE 4: DIVISION D'UNE SURFACE

Code : 258842

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
diviser une surface
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Travail consistant à tracer les lignes correspondant à l'emplacement des profilés métalliques servant à supporter les panneaux acoustiques.
- À partir :
 - de consignes écrites;
 - d'un plan et d'un devis;
 - de l'atelier de travail.
- À l'aide :
 - de formules géométriques appropriées;
 - d'un ruban à mesurer;
 - d'un tire-ligne;
 - d'un échafaudage déjà installé.
- Avec le soutien ponctuel d'un autre élève.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Symétrie et précision du traçage.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter le plan et le devis.
- B. Tracer les lignes repères.
- C. Déterminer l'emplacement des profilés métalliques au plancher.
- D. Déterminer la symétrie du plafond.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Repérage précis :
 - des dimensions de la pièce;
 - de la ligne de centre de la pièce.
- Précision du traçage des lignes suivantes :
 - ligne de centre;
 - ligne médiane.
- Vérification exacte de l'équerrage des murs.
- Transfert précis des lignes repères du plancher au plafond.
- Distribution adéquate des panneaux.
- Position juste des dispositifs de fixation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à interpréter le plan et le devis (A) :

1. Interpréter des plans et des devis.

Avant d'apprendre à tracer les lignes repères (B) :

2. Déterminer le point repère de la ligne médiane.

Avant d'apprendre à déterminer l'emplacement des profilés métalliques au plancher (C) :

3. Énoncer le principe de l'équerrage.
4. Décrire les différentes méthodes d'équerrage.
5. Résoudre des problèmes d'équerrage.
6. Détecter visuellement un équerrage inadéquat au plancher.

Avant d'apprendre à déterminer la symétrie du plafond (D) :

7. Décrire la méthode pour établir et répartir au plafond la largeur de la bande de tuile sectionnée.
8. Calculer le nombre de tuiles au plafond.
9. Énumérer les dispositifs de fixation.

MODULE 5: MODES D'ASSEMBLAGE

Code : 258853

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
choisir les modes d'assemblage des installations de systèmes intérieurs
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Contexte théorique : travail consistant à reconnaître des systèmes intérieurs d'après des schémas et des illustrations et à associer les matériaux et les méthodes d'assemblage à divers types de plafonds et cloisons.
- Contexte pratique : travail en atelier consistant à reconnaître des systèmes intérieurs d'après des modèles et à sélectionner les matériaux nécessaires il l'installation d'un système déterminé par le personnel enseignant.
- À partir :
 - de consignes écrites;
 - de schémas et d'illustrations.
- À l'aide :
 - de matériaux de structure et de suspension;
 - d'échantillons de matériaux de recouvrement tels que panneaux acoustiques et panneaux
 - de gypse;
 - de systèmes modèles;
 - de fiches techniques préparées par le personnel enseignant ou fournies par les fabricants.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Reconnaissance des types d'installations d'après des schémas, des illustrations et des modèles.
- Description précise des installations quant aux matériaux utilisés et aux méthodes d'assemblage.
- Choix judicieux des matériaux en fonction des systèmes.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Distinguer les diverses composantes des systèmes intérieurs.
- B. Choisir les matériaux nécessaires à l'assemblage des systèmes intérieurs.
- C. Choisir la méthode d'assemblage de chacun des éléments du système.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Identification juste d'après des schémas, des illustrations et des modèles.
- Énumération et description complète des matériaux de fixation, de structure et de recouvrement selon les types de systèmes.
- Sélection juste des matériaux convenant aux types d'assemblage.
- Description claire et complète de la disposition des éléments et du déroulement du travail.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à distinguer les diverses composantes des systèmes intérieurs (A) :

1. Repérer l'information sur un plan et un devis.

Avant d'apprendre à choisir les matériaux nécessaires à l'assemblage des systèmes intérieurs (B) :

2. Énumérer et décrire les matériaux de fixation utilisés pour le montage des systèmes.
3. Énumérer et décrire les différents profilés métalliques utilisés pour le montage des systèmes.
4. Énumérer et décrire les principaux matériaux de recouvrement pour le montage des systèmes.

Avant d'apprendre à choisir la méthode d'assemblage de chacun des éléments du système (C) :

5. Sélectionner les matériaux nécessaires au montage des systèmes.
6. Décrire les méthodes de positionnement et de fixation des éléments de structure des systèmes.
7. Énumérer, dans un ordre logique, les étapes de l'assemblage.
8. Énumérer les outils nécessaires à l'assemblage des systèmes.

MODULE 6: SANTÉ ET SÉCURITÉ SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION

Code : 255002

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
appliquer les règles de santé et de sécurité sur les chantiers de construction
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître le cadre juridique régissant la santé et la sécurité sur un chantier.
- Connaître les rôles et les responsabilités des spécialistes du domaine de la construction en ce qui concerne la santé et la sécurité.
- Connaître les risques inhérents à l'exécution de certains travaux et les mesures préventives applicables.
- Connaître les risques généraux inhérents au chantier lui-même et les mesures préventives applicables.
- Connaître les risques inhérents à l'utilisation de certains produits et les mesures préventives applicables.
- Connaître les mesures à prendre en cas d'accident.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information

- Prendre connaissance de l'objectif de l'unité de formation et du guide d'accompagnement.

PHASE 2 : Appropriation

- Recueillir de l'information sur le sujet traité.
- Porter un jugement et exprimer ses opinions sur le sujet.
- Poser des questions.
- Dégager les principaux concepts et les principes fondamentaux déterminant un comportement sécuritaire.
- Évaluer son adhésion à ces principes.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : **Renforcement**

- Revoir les éléments et les concepts importants de l'unité.
- Répondre à un questionnaire.
- Valider les réponses et les discuter s'il y a lieu.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Assurer la disponibilité d'un local pratique et du matériel adéquat.
- Présenter le contenu de façon dynamique.
- Privilégier les discussions en groupe.
- Utiliser convenablement le matériel didactique (tableaux, transparents, films, vidéos, fiches d'information, etc.).

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- Participe à au moins 18 des 20 unités de formation. Les unités 1 et 2 sont obligatoires pour tous.
- Écoute attentivement.
- Discute en fonction des sujets traités.
- Pose des questions et donne des réponses pertinentes.
- S'applique à faire l'exercice.
- Corrige l'exercice.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Information) :

1. Être réceptif ou réceptive à l'information relative à la santé et à la sécurité.
2. Avoir le souci de partager ses connaissances avec les autres personnes du groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Appropriation) :

3. Repérer des éléments d'information.
4. Déterminer une façon de présenter les données.
5. Expliquer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Renforcement) :

6. Décrire la manière de répondre à un questionnaire.

MODULE 7: ÉCHAFAUDAGES

Code : 258862

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **monter des échafaudages** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel avec l'assistance d'un autre élève.
- À partir de données particulières.
- Sur une hauteur d'au moins trois mètres.
- Sur une longueur d'au moins dix mètres.
- Avec des éléments d'échafaudage standard.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Choix judicieux du type d'échafaudage.
- Solidité des bases d'appui.
- Respect des règles de sécurité.
- Stabilité adéquate.
- Installation de l'équipement de sécurité.
- Conformité avec les exigences établies.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Sélectionner les échafaudages.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

— Choix judicieux en fonction de l'ouvrage et de la disponibilité des éléments d'échafaudage.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- B. Installer les bases d'appui.
- C. Assembler et monter les éléments de l'échafaudage.
- D. Installer l'équipement et les accessoires de sécurité.
- E. Installer les moyens d'accès.
- F. Vérifier les installations.
- G. Démonter l'échafaudage.
- H. Appliquer les règles de sécurité.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Choix judicieux des matériaux.
- Préparation convenable du sol.
- Précision des niveaux.
- Solidité des bases.
- Méthode de travail appropriée.
- Alignement et nivellement des éléments.
- Facilité de démontage.
- Solidité des éléments.
- Application des règles de sécurité.
- Respect du code de sécurité.
- Solidité des ancrages et de l'ensemble.
- Conformité avec les règles de sécurité.
- Respect du processus de vérification.
- Respect des règles de sécurité.
- Apport des correctifs nécessaires.
- Respect des étapes de démontage.
- Nettoyage suffisant des éléments.
- Rangement approprié des pièces.
- Utilisation appropriée de l'équipement de protection individuelle.

Champ d'application :

- montage d'échafaudages tubulaires;
- connaissance des échafaudages hydrauliques;
- connaissance des échafaudages en porte-à-faux;
- connaissance des échafaudages mobiles.
- connaissance des échafaudages volants.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à sélectionner les échafaudages (A) :

1. Différencier les différents types d'échafaudages utilisés en pose de systèmes intérieurs.
2. Distinguer les principales parties d'un échafaudage.

Avant d'apprendre à installer les bases d'appui (B) :

3. Déterminer le type de support d'échafaudage en fonction des conditions.
4. Reconnaître les éléments assurant la stabilité et le support des échafaudages.

Avant d'apprendre à assembler et à monter les éléments de l'échafaudage (C) :

5. Caractériser les modes d'assemblage des divers éléments d'un échafaudage.
6. Déterminer les normes de construction d'échafaudages.
7. Planifier les opérations à effectuer pour monter des échafaudages.

Avant d'apprendre à installer l'équipement et les accessoires de sécurité (D) :

8. Énumérer les règles de sécurité relatives au travail en hauteur.
9. Énumérer l'équipement et les accessoires de sécurité adaptés aux divers types d'échafaudages.

Avant d'apprendre à installer les moyens d'accès (E) :

10. Énumérer les divers moyens d'accès à mettre en place selon le type d'échafaudage.

Avant d'apprendre à vérifier les installations (F) :

11. Énumérer les vérifications à effectuer.

Avant d'apprendre à démonter l'échafaudage (G) :

12. Énumérer les précautions à prendre pour démonter un échafaudage.

Avant d'apprendre à appliquer les règles de sécurité (H) :

13. Énumérer les précautions à prendre durant des travaux sur un échafaudage.
14. Énumérer les règles de sécurité régissant l'installation et l'utilisation des divers échafaudages.

MODULE 8: SOUFFLAGE D'UN MUR DE BÉTON

Code : 258872

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **souffler un mur de béton** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir :
 - d'un plan et d'un schéma;
 - de consignes écrites;
 - d'une surface de béton avec pilastre et fausse poutre.
- À l'aide :
 - de montants et de sablières métalliques;
 - du matériel de fixation approprié;
 - de panneaux de gypse;
 - d'un ensemble d'outils manuels et électriques;
 - d'un équipement de protection adéquat.
- Avec le soutien ponctuel d'un autre élève.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des consignes du plan et du schéma.
- Solidité et nivellement de la construction.
- Respect des règles de santé et de sécurité relatives à la manipulation et à l'usage des outils et de l'équipement, à la manutention et l'installation du matériel ainsi qu'à l'utilisation de l'équipement de protection individuel et collectif.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Planifier son travail.
- B. Situer l'emplacement du soufflage.
- C. Fixer les éléments de structure.
- D. Poser les panneaux de gypse.
- E. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste des consignes et du schéma.
- Identification précise des matériaux représentés.
- Description précise du processus de travail.
- Choix des outils appropriés.
- Conformité du traçage avec le schéma.
- Clarté et précision des traits.
- Transposition précise des lignes au plafond.
- Longueur et emplacement adéquats des éléments.
- Nivellement des éléments.
- Solidité des éléments.
- Coupe adéquate des panneaux.
- Emplacement approprié des panneaux.
- Nivellement adéquat et solidité des panneaux.
- Application des principes d'ergonomie.
- Propreté du lieu de travail et des outils.
- Rangement des outils, de l'équipement et du matériel.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à planifier son travail (A) :

1. Décrire les conditions qui justifient le soufflage d'un mur.
2. Énumérer les divers modes de soufflage d'un mur de béton.
3. Énumérer les matériaux utilisés pour souffler un mur.
4. Énumérer l'équipement et les outils nécessaires au travail.
5. Calculer la quantité de matériaux nécessaires pour souffler un mur.

Avant d'apprendre à situer l'emplacement du soufflage (B) :

6. Vérifier l'alignement du mur existant.
7. Décrire la technique de traçage.
8. Expliquer le principe de l'équerrage.

Avant d'apprendre à fixer les éléments de structure (C) :

9. Choisir le matériel de fixation.
10. Utiliser les outils de fixation.
11. Utiliser les outils de nivellement.

Avant d'apprendre à poser les panneaux de gypse (D):

12. Décrire les caractéristiques des différents types de panneaux de gypse.
13. Décrire la technique d'installation d'un panneau de gypse en tenant compte des règles ergonomiques.
14. Décrire les mesures sécuritaires pour la pose de panneaux de gypse.

Avant d'apprendre à nettoyer le lieu de travail (E) :

15. Distinguer les matériaux réutilisables.
16. Énumérer les opérations d'entretien quotidien des outils et de l'équipement.

MODULE 9: ÉRECTION D'UN MUR EXTÉRIEUR

Code : 258883

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
ériger un mur extérieur
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Travail consistant à ériger un mur extérieur avec des ouvertures pour une porte et une fenêtre. La longueur du mur sera d'environ quatre mètres.
- À partir :
 - de consignes écrites;
 - d'un plan et d'un devis;
- À l'aide :
 - de profilés métalliques appropriés et de panneaux de gypse pour l'extérieur ;
 - du matériel de fixation et d'isolation appropriés;
 - d'outils manuels et électriques appropriés;
 - d'un équipement de protection adéquat ;
 - d'un échafaudage préalablement installé.
- Avec le soutien ponctuel d'un autre élève.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect du plan et du devis.
- Respect du processus de travail.
- Application des techniques d'installation de matériaux de structure, d'isolation et de recouvrement
- Solidité de la construction.
- Respect des règles de santé et de sécurité relatives à la manipulation et à l'usage des outils et de l'équipement, à la manutention et l'installation du matériel ainsi qu'à l'utilisation de l'équipement de protection individuel et collectif.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter le plan et le devis.
- B. Planifier son travail.
- C. Situer l'emplacement du mur.
- D. Assembler et fixer les matériaux de structure.
- E. Placer les matériaux d'isolation thermique.
- F. Poser les matériaux de recouvrement.
- G. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation précise des symboles et des lignes du plan et du devis.
- Détermination exacte des éléments à assembler.
- Justesse de la description du processus de travail.
- Disposition fonctionnelle du matériel sur les lieux.
- Précision de l'équerrage.
- Traçage conforme au plan.
- Emplacement et dimensions des éléments et des ouvertures conformes au plan.
- Utilisation efficace et sécuritaire des outils de coupe, d'assemblage et de fixation.
- Nivellement des éléments.
- Espacement conforme au plan entre la dalle du plafond et celle du plancher.
- Solidité de l'assemblage.
- Positionnement adéquat des matériaux requis.
- Coupe précise de l'isolant thermique.
- Installation appropriée des matériaux.
- Nivellement et solidité de l'assemblage.
- Propreté du lieu de travail et des outils.
- Rangement des outils, de l'équipement et du matériel.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à interpréter le plan et le devis (A) :

1. Interpréter des plans et des devis.
2. Énumérer les matériaux nécessaires à l'érection du mur extérieur.
3. Décrire les caractéristiques de construction du mur extérieur.
4. Calculer la quantité de matériaux nécessaire pour ériger un mur extérieur.

Avant d'apprendre à planifier son travail (B) :

5. Décrire le processus de travail suivi pour ériger un mur extérieur.

Avant d'apprendre à situer l'emplacement du mur (C) :

6. Équerriser la surface.
7. Transférer les lignes repères du plancher au plafond.

Avant d'apprendre à assembler et à fixer les matériaux de structure (D) :

8. Aligner les ouvertures.
9. Choisir les outils appropriés.

Avant d'apprendre à placer les matériaux d'isolation thermique (E) :

10. Décrire les différents matériaux utilisés pour isoler un mur extérieur.
11. Décrire les caractéristiques des isolants thermiques ainsi que leurs méthodes d'installation.
12. Énumérer les précautions à observer pour la manipulation des isolants thermiques.

Avant d'apprendre à poser les matériaux de recouvrement (F) :

13. Décrire les caractéristiques des différents panneaux de gypse.
14. Décrire la technique d'installation d'un panneau de gypse de façon sécuritaire.
15. Décrire les dispositifs de fixation des panneaux de gypse.

Avant d'apprendre à nettoyer et à ranger (G) :

16. Distinguer les matériaux réutilisables.
17. Énumérer les opérations d'entretien quotidien des outils et de l'équipement.

MODULE 10 : ÉRECTION D'UNE CLOISON

Code : 258898

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
ériger une cloison
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Travail consistant à ériger une cloison de type mitoyenne comportant divers degrés de complexité.
- A partir :
 - d'un plan et d'un devis,
 - de consignes écrites.
- A l'aide :
 - d'un ensemble de profilés métalliques;
 - de panneaux de gypse;
 - de matériel de fixation et d'isolation varié ;
 - d'un ensemble d'outils manuels et électriques;
 - de l'équipement de prévention approprié;
 - d'un échafaudage.
- Avec le soutien ponctuel d'un autre élève.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect du plan et du devis.
- Justesse du processus de travail.
- Travail respectant les normes de solidité, de nivellement et de propreté.
- Respect des règles de santé et de sécurité au travail relatives à la manipulation et à l'usage d'outils et de l'équipement, à la manutention et à l'installation du matériel ainsi qu'à l'utilisation de l'équipement de protection individuel et collectif.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter le plan et le devis.
- B. Planifier son travail.
- C. Situer l'emplacement de la cloison.
- D. Assembler et fixer les matériaux de structure.
- E. Placer les matériaux d'isolation acoustique.
- F. Poser les matériaux de recouvrement.
- G. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation précise des symboles et des lignes du plan et du devis.
- Détermination précise du type de cloison et des éléments devant être installés.
- Choix du mode d'assemblage.
- Choix des outils et matériaux appropriés.
- Disposition fonctionnelle du matériel sur les lieux.
- Précision de l'équerrage.
- Traçage conforme au plan.
- Emplacement et dimensions des éléments et des ouvertures conformes au plan.
- Utilisation efficace et sécuritaire des outils.
- Nivellement de la structure.
- Solidité de l'assemblage.
- Application des techniques d'installation.
- Respect du processus d'assemblage.
- Installation appropriée des matériaux.
- Étanchéité de l'isolation.
- Installation appropriée des matériaux.
- Solidité et nivellement des matériaux de recouvrement.
- Propreté du lieu de travail et des outils.
- Rangement des outils, de l'équipement et du matériel.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à interpréter le plan et le devis (A) :

1. Interpréter des plans et des devis.
2. Énumérer et décrire tous les types de cloisons.

Avant d'apprendre à planifier son travail (B) :

3. Distinguer les matériaux nécessaires à l'érection des cloisons.
4. Décrire les caractéristiques d'érection des cloisons.
5. Décrire le processus d'érection des cloisons.
6. Calculer la quantité de matériaux nécessaire pour ériger une cloison.

Avant d'apprendre à situer l'emplacement de la cloison (C) :

7. Équerriser la surface.
8. Transférer les lignes du plancher au plafond.

Avant d'apprendre à assembler et à fixer les matériaux de structure (D) :

9. Déterminer l'emplacement des cloisons.
10. Énumérer les précautions à observer pour la manipulation des outils.
11. Utiliser les outils et les instruments.
12. Décrire les caractéristiques et les modes d'assemblage des types de chambranles.
13. Décrire le processus de pose des chambranles.

Avant d'apprendre à placer les matériaux d'isolation acoustique (E) :

14. Décrire les caractéristiques des matériaux servant d'isolants acoustiques.
15. Décrire le mode d'application du scellant acoustique.
16. Décrire le processus de la pose d'isolant acoustique.
17. Énumérer les précautions à observer pour la manipulation des isolants acoustiques.

Avant d'apprendre à poser les matériaux de recouvrement (F) :

18. Décrire les caractéristiques des types de panneaux de gypse.
19. Décrire la méthode utilisée pour cintrer un panneau de gypse.
20. Adopter des méthodes de travail sécuritaires.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à nettoyer et à ranger (G) :

21. Distinguer les matériaux réutilisables.
22. Énumérer les opérations d'entretien quotidien des outils et de l'équipement.

MODULE 11: POSE DE LATTIS

Code : 258901

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
poser du lattis
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Travail consistant à poser de la latte métallique sur un mur comportant une porte et un pilastre et sur un plafond comportant une poutre.
- À partir :
 - de consignes écrites;
 - d'un mur déjà installé ayant une surface minimale de 9 m²;
 - d'un plafond et de son matériel de suspension déjà installé.
- A l'aide :
 - de lattes métalliques en feuilles;
 - des outils manuels et électriques appropriés,
 - d'un échafaudage.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité relatives à l'utilisation de l'équipement de protection individuel et collectif, à la manipulation des outils tranchants ainsi qu'à la manipulation et à l'installation des matériaux coupants.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Poser le papier goudronné.
- B. Couper les lattes métalliques.
- C. Fixer les lattes métalliques.
- D. Fixer les garnitures métalliques.
- E. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Application correcte de la technique d'installation.
- Choix approprié des outils.
- Découpage rectiligne.
- Utilisation efficace et sécuritaire des cisailles.
- Positionnement adéquat des lattes métalliques.
- Utilisation de la technique de fixation appropriée (mur, colonne ou plafond).
- Solidité de la latte métallique.
- Détermination précise du point de niveau.
- Solidité des garnitures métalliques.
- Propreté du lieu.
- Rangement ordonné des outils.

Champ d'application

- Pose sur un mur, sur des colonnes et au plafond.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à poser le papier goudronné (A) :

1. Décrire la technique de pose du papier goudronné.
2. Identifier l'usage du papier goudronné.

Avant d'apprendre à couper les lattes métalliques (B) :

3. Décrire la technique de coupe du lattes.
4. Distinguer les différentes sortes de lattes.

Avant d'apprendre à fixer les lattes métalliques (C) :

5. Décrire la technique d'installation du lattes.
6. Détecter une installation inadéquate.

Avant d'apprendre à fixer les garnitures métalliques (D) :

7. Énumérer dans l'ordre les opérations devant être effectuées dans la pose de lattes.
8. Décrire la technique de fixation des garnitures métalliques.

Avant d'apprendre à nettoyer et à ranger (E) :

9. Énumérer les opérations d'entretien quotidien des outils et de l'équipement.
10. Distinguer les matériaux réutilisables.

MODULE 12: SUSPENSION D'UN PLAFOND DE GYPSE

Code : 258913

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
suspendre un plafond de gypse
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Travail consistant à suspendre un plafond de gypse comportant au moins une sortie de lumière et une sortie de ventilation.
- À partir :
 - d'un plan et d'un devis,
 - de consignes écrites.
- À l'aide :
 - des profilés métalliques approprié,
 - de panneaux de gypse;
 - du matériel de fixation approprié ;
 - des outils manuels et électriques approprié,
 - d'un équipement de protection adéquat;
 - d'un échafaudage.
- Avec le soutien ponctuel d'un autre élève.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect du plan et du devis.
- Application des techniques d'installation des matériaux.
- Propreté des travaux et des lieux de travail.
- Respect des normes de santé et de sécurité relatives à la manutention et à l'installation du matériel, à l'utilisation des outils et de l'équipement ainsi qu'à l'utilisation de l'équipement de protection individuel et collectif.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Interpréter le plan et le devis.
- B. Planifier le travail.
- C. Installer le matériel de suspension.
- D. Poser les panneaux de gypse.
- E. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste des symboles du plan et du devis.
- Identification exacte des éléments devant être installés.
- Choix du dispositif de fixation.
- Choix des outils et des matériaux appropriés.
- Disposition fonctionnelle du matériel sur les lieux.
- Nombre et disposition appropriés des ancrages.
- Préparation adéquate des broches.
- Techniques adéquates de fixation des profilés principaux et secondaires.
- Disposition et dimensions des ouvertures conformes au plan.
- Nivellement, hauteur et solidité de l'installation adéquats.
- Respect du processus de travail.
- Exactitude de la dimension des panneaux.
- Rectitude de la coupe.
- Position adéquate et solidité des panneaux.
- Propreté du lieu de travail et des outils.
- Rangement ordonné du matériel, des outils et de l'équipement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à interpréter le plan et le devis (A) :

1. Interpréter des plans et des devis.

Avant d'apprendre à planifier le travail (B) :

2. Énumérer les matériaux nécessaires à l'installation d'un plafond de gypse.
3. Décrire les caractéristiques de construction d'un plafond suspendu en gypse.
4. Calculer les matériaux nécessaires pour installer un plafond en gypse.

Avant d'apprendre à installer le matériel de suspension (C) :

5. Décrire le processus de suspension d'un plafond de gypse.
6. Situer le niveau du plafond.
7. Situer l'emplacement des ancrages.
8. Utiliser les outils de fixation.
9. Poser les broches.
10. Attacher les supports et les fourrures métalliques.

Avant d'apprendre à poser les panneaux de gypse (D) :

11. Décrire les précautions à observer pour installer un panneau de gypse au plafond.
12. Décrire la technique d'installation d'un panneau de gypse de façon sécuritaire.

Avant d'apprendre à nettoyer et à ranger (E) :

13. Énumérer les opérations d'entretien quotidien des outils et de l'équipement.
14. Distinguer les matériaux réutilisables.

MODULE 13: SUSPENSION DE PLAFONDS ACOUSTIQUES ET DÉCORATIFS

Code : 258927

Durée : 105 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
suspendre des plafonds acoustiques et décoratifs
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Travail consistant à suspendre un plafond acoustique en tes apparents.
- A partir :
 - de consignes écrites;
 - d'un plan et d'un devis.
- A l'aide :
 - d'un ensemble de profilés métalliques;
 - de panneaux acoustiques ou décoratifs;
 - du matériel de fixation et de suspension varié;
 - d'un ensemble d'outils manuels et électriques;
 - d'un équipement de protection adéquat;
 - d'un échafaudage.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Avec le soutien ponctuel d'un autre élève.
- Respect du plan et du devis.
- Respect des règles de santé et de sécurité relatives à l'utilisation de l'équipement de protection individuel et collectif ainsi qu'à l'utilisation des échafaudages.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Interpréter le plan et le devis.

B. Planifier son travail.

C. Installer le matériel de suspension.

D. Poser les panneaux acoustiques et décoratifs.

E. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation précise des symboles du plan et du devis.
- Détermination précise du type de plafond et des éléments à installer.
- Choix des outils et matériaux appropriés.
- Disposition fonctionnelle sur les lieux de travail.
- Qualité du traçage :
 - précision des mesures;
 - emplacement des ouvertures conforme au plan;
 - clarté des traits.
- Solidité des ancrages, broches, supports et profilés métalliques.
- Installation conforme au tracé.
- Nivellement adéquat de la structure.
- Hauteur conforme au plan.
- Respect du processus d'installation des matériaux de suspension et de recouvrement.
- Qualité du découpage :
 - dimensions précises;
 - rectitude de la coupe;
 - intégrité et propreté des matériaux.
- Technique d'insertion adéquate.
- Propreté du lieu de travail et des outils.
- Rangement ordonné du matériel, des outils et de l'équipement.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à Interpréter le plan et le devis (A) :

1. Interpréter des plans et des devis.

Avant d'apprendre à planifier son travail (B) :

2. Connaître les matériaux nécessaires à l'installation de plafonds acoustiques et décoratifs.
3. Décrire les caractéristiques de construction des plafonds acoustiques et décoratifs.
4. Connaître les outils et l'équipement nécessaires au travail.
5. Calculer les matériaux nécessaires pour installer des plafonds acoustiques et décoratifs.

Avant d'apprendre à installer le matériel de suspension (C) :

6. Déterminer le niveau du plafond.
7. Déterminer l'emplacement des ancrages.
8. Décrire le processus de suspension des plafonds acoustiques et décoratifs.
9. Utiliser les outils de fixation.
10. Poser les broches.
11. Attacher les profilés métalliques.

Avant d'apprendre à poser les panneaux acoustiques et décoratifs (D) :

12. Décrire les caractéristiques des différents types de panneaux.
13. Tailler des panneaux en adoptant des méthodes de travail sécuritaires.

Avant d'apprendre à nettoyer et à ranger (E) :

14. Énumérer les opérations d'entretien quotidien des outils et de l'équipement.
15. Distinguer les matériaux réutilisables.

MODULE 14: SITUATION AU REGARD DES ORGANISMES DE LA CONSTRUCTION

Code : 255001

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Discerner les principaux rôles et responsabilités des organismes et des associations patronales et syndicales.
- Décrire les lois et règlements régissant les relations de travail dans l'industrie de la construction.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information

- Prendre connaissance de l'objectif de l'unité de formation dans le guide d'accompagnement.

PHASE 2 : Appropriation

- Recueillir l'information sur le sujet traité.
- Exprimer ses opinions sur le sujet et poser des questions.

PHASE 3 : Renforcement

- Revoir les éléments importants de l'unité.
- Répondre individuellement à un questionnaire.
- Corriger les réponses en groupe.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Assurer la disponibilité d'un local pratique et du matériel adéquat.
- Présenter le contenu de façon dynamique.
- Privilégier les discussions en groupe.
- Utiliser les tableaux et les illustrations.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- Participe à huit unités de formation sur dix.
- Écoute attentivement.
- Discute en fonction des sujets traités.
- Pose des questions et donne des réponses pertinentes.
- S'applique à faire les exercices.
- Corrige les exercices.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Information) :

1. Être réceptif ou réceptive à l'information portant sur les organismes de l'industrie de la construction.
2. Avoir le souci de partager ses connaissances avec les autres personnes du groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Appropriation) :

3. Expliquer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Renforcement) :

4. Décrire la manière de répondre à un questionnaire.

MODULE 15 : UTILISATION DE MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Code : 266931

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit
utiliser des moyens de recherche d'emploi
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- À partir d'un bilan personnel
- À partir de modèles de curriculum vitae et de lettres de demande d'emploi.
- En situation simulée d'entrevue de sélection.
- À partir de données réelles ou plausibles en pose de systèmes intérieurs.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Observation des règles de présentation de documents.
- Qualité de la communication orale et écrite.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Décrire les étapes d'une recherche dynamique d'emploi.
- B. Rédiger son curriculum vitae

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Présence de toutes les étapes.
- Logique de la séquence.
- Description des éléments importants.
- Description complète des sources de placement.
- Qualité de la présentation matérielle du document.
- Présence des renseignements pertinents.
- Précision du style.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- C. Rédiger une lettre de demande d'emploi.
- D. Passer une entrevue de recherche d'emploi.
- E. Décrire une technique de relance efficace.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Pertinence du contenu par rapport à l'emploi postulé.
- Absence de fautes de grammaire et d'orthographe.
- Conformité avec les exigences de ce type d'emploi.
- Connaissance générale de l'entreprise et de l'emploi postulé.
- Courtoisie.
- Écoute attentive.
- Réponses pertinentes.
- Clarté de l'expression.
- Présence des éléments importants.
- Description des moyens de relance.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à décrire les étapes d'une recherche dynamique d'emploi (A) :

1. Définir le concept de «recherche dynamique d'emploi».
2. Connaître les attitudes nécessaires à la recherche d'emploi.
3. Énumérer les divers spécialistes du domaine de la construction au regard du placement.

Avant d'apprendre à rédiger son curriculum vitae (B) :

4. Effectuer un bilan personnel dans une perspective de recherche d'emploi.
5. Définir le rôle du curriculum vitae et les avantages de son utilisation.
6. Indiquer les caractéristiques d'un curriculum vitae bien fait.
7. Décrire chaque partie d'un curriculum vitae.

Avant d'apprendre à rédiger une lettre de demande d'emploi (C) :

8. Définir le rôle de la lettre de demande d'emploi.
9. Indiquer les caractéristiques d'une lettre de demande d'emploi efficace.

Avant d'apprendre à passer une entrevue de recherche d'emploi (D) :

10. Connaître les modèles courants d'entrevues.
11. Préparer une entrevue.

Avant d'apprendre à décrire une technique de relance efficace (E) :

12. Indiquer les moyens à utiliser pour une relance de recherche d'emploi.

